



# MÉTIER DU COMMERCE : Hôte/Hôtesse de caisse

164 000 salarié·e·s



## SERVICES

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

*« Je travaille en me disant qu'un jour je profiterai de ma retraite. Physiquement et mentalement, je ne me vois pas tenir deux ans de plus ! »* Leïla, 48 ans, hôtesse de caisse dans un hypermarché à Nice.

### Dans son métier :

- Elle accueille la clientèle,
- Elle saisit et encaisse les ventes,
- Elle informe et oriente les clients dans le magasin

### Dans son métier, elle est exposée aux :

- Postures pénibles
- Gestes répétitifs
- Intensification du travail et polyvalence
- Stress lié notamment à la clientèle
- Travail en soirée et horaires décalés
- Bruit

### PÉNIBILITÉ

CES 4 EXPOSITIONS NE SONT  
PAS PRISES EN COMPTE !



Avec le projet de réforme du gouvernement, Leïla devra travailler 2 ans en plus.

Pour une réforme des retraites vraiment juste, la CFDT revendique une reconnaissance de la pénibilité. La CFDT exige la reconnaissance de tous les facteurs de pénibilité et de la poly exposition pour bénéficier de départs anticipés à la retraite. C'est une mesure de justice sociale parce que l'exposition à la pénibilité provoque une usure physique prématuée et réduit l'espérance de vie des salarié·e·s.

### POUR UNE RÉFORME DES RETRAITES DE JUSTICE SOCIALE :

Les salarié·e·s exposés à des métiers pénibles doivent aussi bénéficier d'un départ en retraite anticipé !

